

Pv de bus possible de dire que ce n'est pas moi ?

Par Hannah
Bonjour, est il possible de contester une amende de pv sachant qu'il y'a quelque faute dans le prénom et dans l'adresse? (je me suis pris une amende et je n'ai pas les moyens de la payer, comme ce n'est pas la bonne adresse, est consible si il arrive à me retrouver à contrer en disant que ce n'est pas moi sachant que la pièce justificatif est une identification verbale
 Par ESP
Bonsoir Sur un site juridique, personnellement, je ne peux PAS vous dire comment dire que ce n'était pas vous, si c'était vous.
 Par Hannah
Justement, il n'y aucune preuve qui prouve que c'est moi, qui c'est peut être que mon usurpateur qui parles, peut être que c'est moi. Puisque l'identification c'est seulement fait verbalement. Je voulais juste vous demandez si ils peuver réussir à prouver que c'est moi sans aucun élément si je proclame le contraire. Peut être est ce une ennemi ou autre
 Par ESP
Même réponse !
 Par Hannah
Vous ne répondez pas à ma question clairement, vous la détournez seulement